

L'impact sur la population du fonctionnement de la plateforme Pharmimage peut être évalué en se référant à l'étude d'impact réalisée par les laboratoires Cyclopharma pour leur site de Dijon.

Les conclusions de cette étude montrent que :

- L'exposition totale (sur une année) au niveau de la zone de retombée maximale est inférieure à 0.05% de la dose annuelle admissible.
- L'exposition totale (sur une année) au niveau des habitations les plus proches est inférieure à 0.03% de la dose annuelle admissible.

Dans le cas le plus défavorable, l'exposition d'une personne est inférieure à 0.0005 mSv sur une année, l'exposition annuelle moyenne d'une personne étant de 2.6 mSv.